

Centrale d'Annonces Légales



3, rue de Pondichéry - 75015 Paris
Tél. 01.44.88.13.50 - Fax. 01.42.36.01.85 - www.annoncelegale.com

Attestation de parution

Nos processus de publication d'annonces légales sont certifiés ISO 9001-2008 par AFNOR Certification

Dossier n°244800 / W110747

Paris, le 31/03/2017

LIGUE D'AQUITAINE FFBT

Journal de publication

Journal	Les Echos Judiciaires Girondins
Date de publication	07/04/2017
Département	33 - Gironde

Texte de l'annonce

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU PROJET DE FUSION
DE LA LIGUE DU POITOU-CHARENTES FFBT ET DE LA LIGUE D'AQUITAINE FFBT

LIGUE DU POITOU-CHARENTES FFBT

Association Loi de 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT, en date du 12 Janvier 1987
Siège social : 5 RUE DES RIDOLLIERES 17620 BEAUGEAY
numéro SIRET 510 911 456 00018
Association absorbée

LIGUE D'AQUITAINE FFBT

Association Loi de 1901, déclarée à la Préfecture de BORDEAUX, en date du 7 Novembre 1985
Siège social : 6 AVENUE DES MESANGES 33127 MARTIGNAS SUR JALLE
numéro SIRET 420 828 444 00018, numéro RNA W332009675
Association absorbante

Par acte sous seing privé en date du 6 Mars 2017, les comités directeurs respectifs de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT et de la Ligue d'Aquitaine FFBT ont conclu un traité de fusion aux termes duquel il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT par la Ligue d'Aquitaine FFBT.

A partir des comptes annuels au 31/12/2016 de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT, l'actif et le passif de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT dont la transmission est prévue à la Ligue d'Aquitaine FFBT s'élèvent à :

- Actif : 14 262,14 €
- Passif : 0 €
- Faisant ressortir un actif net de : 14 262,14 €

S'agissant d'une fusion entre associations, il n'y a pas lieu de procéder à un échange de titres.

L'opération prendra effet, d'un point de vue comptable et fiscal, au 01/01/2017, les opérations de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la Ligue d'Aquitaine FFBT.

Les créanciers de la Ligue du Poitou-Charentes FFBT et de la Ligue d'Aquitaine FFBT dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14, L. 236-20 et L. 236-21 du Code de commerce.

L'assemblée générale de chaque ligue devant statuer sur l'opération de fusion se tiendra le 05/05/2017 pour la Ligue du Poitou-Charentes FFBT et le 05/05/2017 pour la Ligue d'Aquitaine FFBT.

Le traité de fusion est disponible au siège social de chaque ligue, partie à l'opération, ainsi que sur le site internet de la Ligue d'Aquitaine (www.balltrap-aquitaine.com).

Pour avis, paru en Gironde



Centrale d'Annonces Légales



3, rue de Pondichéry - 75015 Paris

Tél. 01.44.88.13.50 - Fax. 01.42.36.01.85 - www.annoncelegale.com

Attestation de parution

Nos processus de publication d'annonces légales sont certifiés ISO 9001-2008 par AFNOR Certification

Dossier n°244800 / W110747

Paris, le 31/03/2017

Centrale d'Annonces Légales
Europrocurement
3, rue de Pondichéry - 75015 Paris
492.444.351 RCS Paris
Tel. 01.44.88.13.50